



Rapport d'activité des services de l'État dans la Loire 2019

I L'ÉTAT QUI PROTÈGE

P.04

1. Prévenir la menace terroriste
P.05
2. Sécurité et tranquillité publique : assurer la sécurité du quotidien
P.06
3. Poursuivre la diminution de l'accidentalité et de la mortalité routière
P.07
4. Prévention des risques
P.08
5. L'État protège les consommateurs et la santé des populations
P.09

II L'ÉTAT QUI SOUTIENT

P.10

1. L'État soutient les collectivités et le développement des territoires
P.11
2. L'État soutient les entreprises et l'emploi
P.13
3. L'État soutient les plus fragiles
P.15
4. L'État soutient les associations, le sport et la culture
P.17

III L'ÉTAT QUI ACCOMPAGNE

P.18

1. Des actions en faveur de la transition énergétique et écologique qui montent en puissance
P.19
2. L'État accompagne la jeunesse
P.21
3. L'État accompagne les usagers
P.23



ÉDITORIAL



Revenir sur l'action de l'État au cours de l'année 2019 offre l'occasion de saluer la mobilisation de ses services et l'engagement de ses agents, au service de la Loire et des Ligériens. Sans viser l'exhaustivité, ce rapport d'activité, dont l'élaboration a été rendue difficile en raison de la crise sanitaire, donne un aperçu de la diversité des missions de l'État dans le département, tout en mettant en lumière des chantiers nouveaux, emblématiques ou prioritaires de l'année écoulée. Alors que l'année 2019 avait donné à voir le besoin de services publics et la demande d'Etat exprimés par nos concitoyens, ce document illustre ainsi la continuité de sa présence et de son action.

Les lignes directrices du rapport sont celles de l'action que l'État mène tout au long l'année, avec le souci constant de la moderniser et selon un principe fort - le partenariat, la coopération, que ce soit avec les collectivités, le monde économique, les acteurs associatifs.

Tout d'abord, la protection des citoyens : première préoccupation de l'État, elle demeure au coeur de sa mission sur le territoire, dans tous les aspects de la vie quotidienne et pour tous les publics, comme la crise sanitaire et les attentats terroristes nous le rappellent avec force aujourd'hui. L'année 2019 a vu notamment la montée en charge des dispositifs de la sécurité du quotidien.

Ensuite, le soutien et l'accompagnement du territoire : soutien à son développement, à ses forces vives, aux plus fragiles aussi, accompagnement des projets, de sa jeunesse, des mutations économiques et des évolutions sociétales. Du renforcement de la lutte contre la pauvreté (à travers une convention ambitieuse avec le Conseil départemental) aux projets du programme « Actions Coeur de Ville », en passant par l'accélération de la rénovation énergétique, le déploiement des Maisons France Services, ou les nouvelles actions en faveur de l'égalité femmes-hommes et des droits des femmes, l'année 2019 a été riche en démarches nouvelles et ambitieuses.

Je sais pouvoir compter sur l'ensemble des agents de l'État dans la Loire pour maintenir cette mobilisation et poursuivre les actions engagées, tout en faisant face de façon résiliente et solidaire à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques et sociales.

Catherine SÉGUIN
PRÉFÈTE DE LA LOIRE



I L'ÉTAT QUI PROTÈGE

Tranquillité publique, prévention des menaces et des risques, sécurité civile

Année après année, la sécurité continue de se placer parmi les premières préoccupations de nos concitoyens. La mobilisation des services de l'État et au premier chef des forces de sécurité intérieure est intense, constante, quoti-

dienne. Pour maintenir un haut niveau de vigilance pour lutter contre la menace terroriste, pour garantir la sécurité du quotidien, l'action de l'État - en lien étroit avec les collectivités territoriales - se dote de nouveaux outils pour mieux appréhender, mieux traiter les problèmes d'insécurité au quotidien et gagner en efficacité sur le terrain.

Au delà de la tranquillité publique, la protection de nos concitoyens mobilise l'ensemble des services de l'État, qui déploient une acti-

tivité de contrôle permanente pour veiller au respect des normes de sécurité dans les domaines les plus divers, des établissements recevant du public aux installations industrielles en passant par la sécurité des aliments. Elle peut aussi susciter une mobilisation exceptionnelle lors d'événements particuliers - festivals, foires et vogues... - ou d'épisodes de crise, comme les aléas climatiques.

1. PRÉVENIR LA MENACE TERRORISTE

La menace terroriste reste en 2019 à un niveau d'alerte élevé, impliquant une vigilance permanente des services de l'État chargés de la sécurité. Au-delà de la sécurisation des grands événements et des lieux sensibles, lutter contre la menace terroriste passe par le suivi des individus présentant une menace d'une part, via des dispositifs de signalement et d'évaluation dédiés, et la prévention de la radicalisation d'autre part (avec un accompagnement social des familles et l'organisation d'actions de formation et de sensibilisation). Nouvel outil mis en place en 2019 : une instance réunit l'ensemble des acteurs pour repérer, suivre et coordonner les actions contre les phénomènes de repli communautaire.

1

nouvelle cellule

dédiée à la lutte contre l'Islam radical installée en 2019



150
personnes
suivies

dans le cadre des dispositifs de lutte contre la radicalisation (près de 200 en 2018)



80 familles

présentant des premiers signes de radicalisation ont fait l'objet d'un travail social via la Cellule de prévention et d'accompagnement des familles (CPRAF)

83

journées/actions

de formation et sensibilisation sur la prévention de la radicalisation et les valeurs de la République, qui ont touché 300 acteurs professionnels et 4000 élèves



41

événements

et rassemblements

de plus de 10 000 personnes sécurisés dans le cadre du plan Vigipirate en 2019 et 2 événements d'ampleur nationale sécurisés en 2019 : le Tour de France et le Paris-Nice



Entre

20 et 30 militaires

de l'opération Sentinelle dédiés à la sécurisation des lieux sensibles et vulnérables



2. SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : ASSURER LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

Alors qu'elle a de nouveau été marquée par un niveau d'activité extrêmement soutenu en matière de maintien de l'ordre public, l'année 2019 a aussi vu la montée en charge des dispositifs dédiés à la sécurité du quotidien, qui constitue une priorité gouvernementale. La sécurité est un continuum : l'accent est mis sur la dimension partenariale et le nécessaire engagement de tous les acteurs pour résoudre les problèmes d'insécurité. Collectivités territoriales, dont la coopération avec

les forces de sécurité intérieure est renforcée, acteurs du travail social, Éducation nationale, bailleurs sociaux sont désormais mieux associés, notamment dans les Groupements de partenariat opérationnel qui constituent des instances dédiées et territorialisées, permettant un travail fin sur le terrain. De la prévention de la délinquance, qui mobilise des financements importants de l'État, à l'accueil des victimes, qui doit continuer de s'améliorer, aucune facette n'est oubliée.



136
manifestations
déclarées en préfecture, contre **116** en 2018, avec un pic de **11 000** manifestants à Saint-Étienne contre la réforme des retraites en décembre 2019



27
«groupes de partenariat opérationnel» (GPO) en zone police dans le cadre de la police de sécurité du quotidien



1 pôle
psycho-social et un pôle de résolution de problèmes pour les interventions ne faisant pas l'objet de procédure pénale.



+28%
de démantèlements de trafics et usage-revente de stupéfiants (de 120 à 154 faits entre 2018 et 2019)



30 000 heures
de fonctionnaires de police consacrées à la sécurisation de manifestations



1 nouvelle
«Brigade spécialisée de terrain» avec des fonctionnaires fidélisés sur les trois quartiers de reconquête républicaine de Saint-Étienne (Tarentaise-Beaubrun-La Cotonne, Montchovet, Montreynaud)



1 BRIGADE
"d'appui à la mobilité" créée le 1^{er} janvier 2019 et dédiée à la sécurisation des transports en commun en zone gendarmerie

+4

fonctionnaires ont renforcé l'unité de lutte contre les stupéfiants et l'économie souterraine, qui compte désormais **10 enquêteurs** spécialisés



235 gendarmes mobilisés par jour lors des manifestations des gilets jaunes en décembre 2019

2

nouveaux pôles pour l'amélioration de l'accueil des victimes



31 communes de la métropole de Saint-Étienne accompagnées dans le cadre de la convention de coopération entre la Gendarmerie nationale et Saint-Étienne Métropole



66 000€ accordés à **20 projets**, portés par **11 structures**, pour lutter contre les drogues et les conduites addictives



4 activations du COD sur 11 en 2019 ont été déclenchées pour les manifestations dites des «gilets jaunes»

Des moyens financiers importants engagés dans la prévention de la délinquance

Le département de la Loire a bénéficié de 694 210 € de crédits au titre du fond interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR), pour 97 dossiers répartis en 3 axes.

➤ Sécurisation

291 400 € ont été attribués à 42 dossiers, pour financer des projets de développement de la vidéoprotection et de sécurisation des sites sensibles (écoles, lieux de culte) ainsi que sur l'équipement des policiers municipaux.

➤ Prévention de la délinquance des jeunes, violences intra-familiales, aide aux victimes, rapprochement force de sécurité et population 284 400 € ont financé 48 projets

: chantiers éducatifs et des animations de rue, des actions de réinsertion (par l'accompagnement dans l'emploi, par le biais de contrats de services civiques), des interventions en milieu carcéral etc.

➤ Prévention de la radicalisation

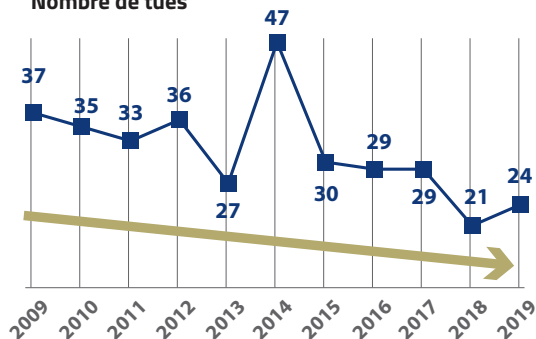
118 500 € ont financé 7 dossiers, notamment pour l'accompagnement de jeunes par des associations spécialisées, la formation de professionnels (éducateurs, enseignants) aux problématiques de la radicalisation, le soutien des postes de médiation sociale dans les quartiers relevant de la géographie prioritaire, etc.



3. POURSUIVRE LA DIMINUTION DE L'ACCIDENTALITÉ ET DE LA MORTALITÉ ROUTIÈRE

L'année 2019 est marquée par une poursuite de la baisse du nombre d'accidents, mais aussi par une augmentation du nombre de décès (+3) qui rappelle la nécessité de maintenir les efforts.

Nombre de tués



- 64 accidents
459 en 2019
contre 523 en 2018



- 106 blessés
607 en 2019
contre 713 en 2018



-35 %

c'est la réduction de la mortalité en 10 ans ; sur la même période, la baisse du nombre de blessés atteint 50 %

53 000 €

consacrés à des actions de prévention dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR).

4. PRÉVENTION DES RISQUES

Qu'il s'agisse du risque minier, du risque inondation ou des risques industriels, les travaux se sont poursuivis pour mettre en place les outils de gestion de ces risques, pour effectuer des contrôles et pour engager des actions de prévention. Par ailleurs, avec un nouvel épisode de sécheresse et de violents orages

pendant l'été, l'année 2019 a été marquée comme la précédente par des aléas climatiques qui ont entraîné des dommages importants, et dont la répétition de plus en plus fréquente apparaît comme une conséquence, désormais récurrente, du dérèglement climatique, qu'il nous faut pouvoir anticiper et prévenir.

Interventions des services de sécurité civile

17 alertes météorologiques (orange et jaune)

58 interventions liées au déminage

2 exercices ORSEC

3 épisodes de pollution

2 activations du Centre opérationnel départemental pour des épisodes neigeux



100 %

des communes couvertes par des plans communaux de sauvegarde, qui visent à planifier la réponse de sécurité



59 demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
40 pour des orages
et 19 pour sécheresse



1^{ère} fois

que le département passe au stade « crise » en raison de la sécheresse qui a particulièrement affecté les monts du Forez, conduisant l'État à imposer des mesures de restrictions drastiques et de répartition des usages de l'eau



7 communes

de l'agglomération roannaise concernées par la cartographie

du Territoire à risque important d'inondation, qui constitue un nouvel outil d'aide à la décision



5,1M€

de subventions accordées au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs pour les Programmes d'action de prévention des inondations du Gier et de l'Ondaine



4^{ème} plan

de prévention des risques miniers de l'agglomération stéphanoise approuvé en mars 2019, concernant 13 communes de la vallée du Gier



28 communes

concernées par le risque minier soit le territoire le plus important et le plus dense de France couvert par des plans de prévention



152 000 €

de travaux d'investigations géotechniques dans le cadre de l'opération de confortement du barrage du Gouffre d'enfer à Saint-Etienne.



1^{ère} réunion du comité départemental de gestion et de suivi des espèces exotiques envahissantes, installé en 2019



31 installations

classées pour la protection de l'environnement (ICPE) inspectées en 2019



10 dossiers instruits

2 dossiers de demande d'autorisation,
6 dossiers à enregistrement,
2 dossiers d'études de dangers sur sites SEVESO



215
inspections

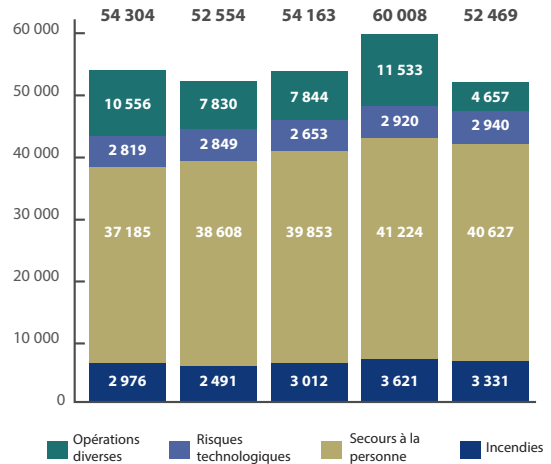
de sites et **38 contrôles** inopinés réalisés pour la prévention des risques industriels,



+ de 320 000 appels

traités au centre de traitement de l'alerte (CTA) et plus de **52 000 interventions** réalisées

L'activité des centres de secours de la Loire



5. L'ÉTAT PROTÈGE LES CONSOMMATEURS ET LA SANTÉ DES POPULATIONS

Des établissements recevant du public aux structures d'accueil de mineurs en passant par les aliments, les élevages et les établissements agro-alimentaires, les services de l'État déploient une activité de contrôle

soutenue et multiforme, mobilisant d'importantes ressources d'expertise scientifique, pour protéger les consommateurs et la santé des populations.



130 professionnels

de l'accueil de mineurs ont bénéficié de 2 journées de formation sur les problématiques de sécurité



près de **1100 contrôles**

réalisés dans les établissements agro-alimentaires, la restauration collective, les restaurants commerciaux et la distribution



près de **90**

alertes alimentaires et toxi-infection alimentaires collectives traitées



près de **1000 visites**

de contrôles d'établissements recevant du public (ERP) effectuées par les agents du Service départemental d'incendie et de secours et la Direction départementale de la protection des populations



170 mises sous surveillance

d'élevages dans le cadre de la surveillance sanitaire des cheptels



25%

taux d'anomalies relevées



71 contrôles

de lieux d'accueil de mineurs réalisés par la Direction départementale de la cohésion sociale, alors que ces structures accueillent 90 000 enfants



110 enquêtes

menées sur des faits de non-respect de la santé et du bien-être animal



1450 contrôles

et **300 prélèvements** effectués pour des aliments, dans le cadre de la vérification de la loyauté d'information des consommateurs



II L'ÉTAT QUI SOUTIENT

Collectivités et développement des territoires, entreprises et emploi, cohésion sociale, associations, sport et culture

L'engagement de l'État au service du développement du territoire ligérien est quotidien. Il en prend en compte toutes les facettes : le développement économique, qui passe par l'accompagnement des entreprises et des demandeurs d'emploi, le développement

des territoires, qui continue de mobiliser des financements importants, la cohésion sociale, condition d'un développement partagé, la vie sociale dans toutes ses dimensions : vie associative, sportive, culturelle...

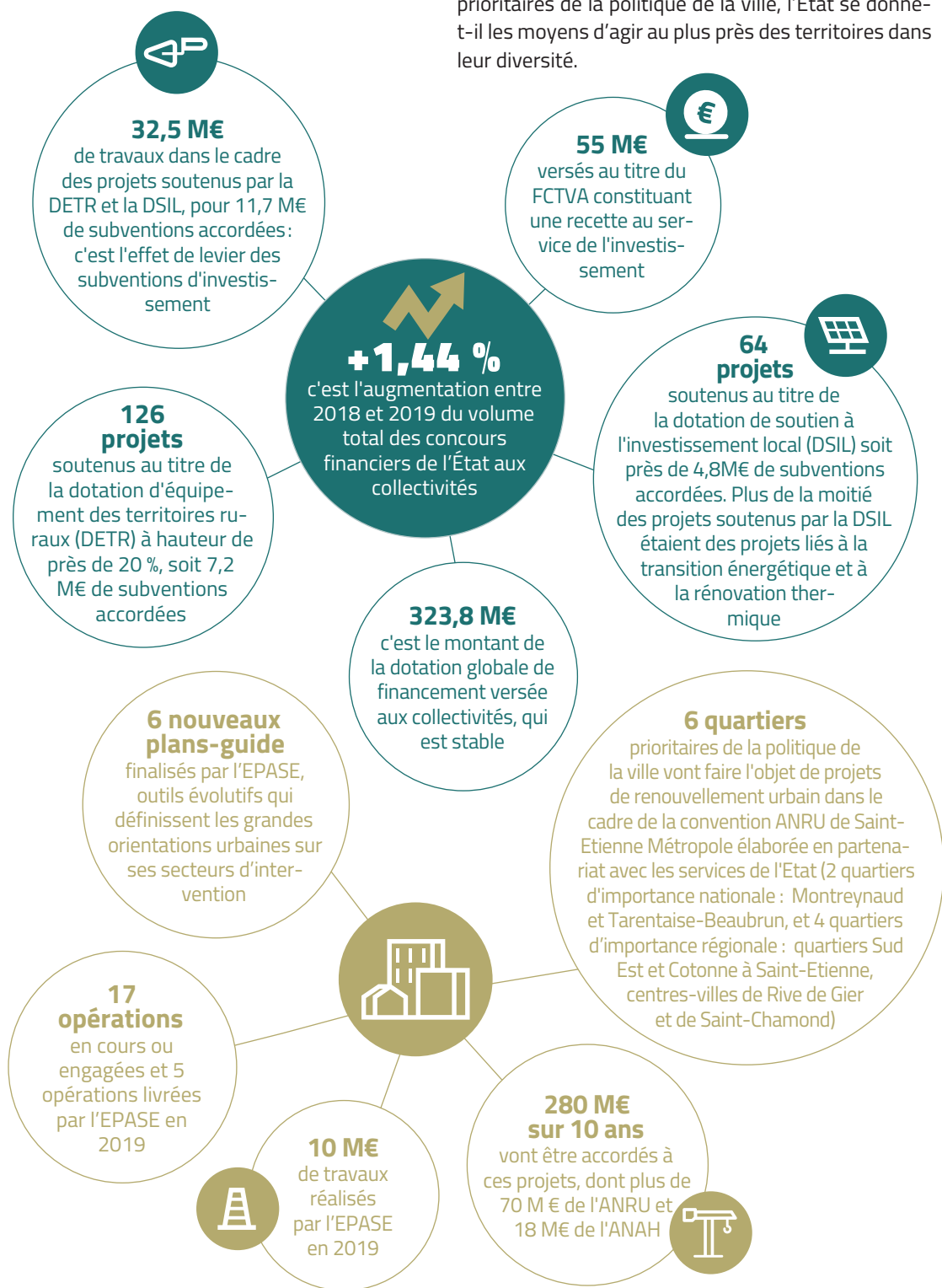
Nécessairement multiforme, l'action de l'État s'inscrit dans la continuité, car certains instruments ont fait leurs preuves. Mais elle sait aussi évoluer, innover, en adaptant des outils qui ne se révéleraient pas assez efficaces, comme dans le champ de l'accompagnement vers l'emploi, ou en créant des instruments de façon à répondre aux défis qui émergent ou s'accroissent. C'est le cas des nouveaux programmes engagés

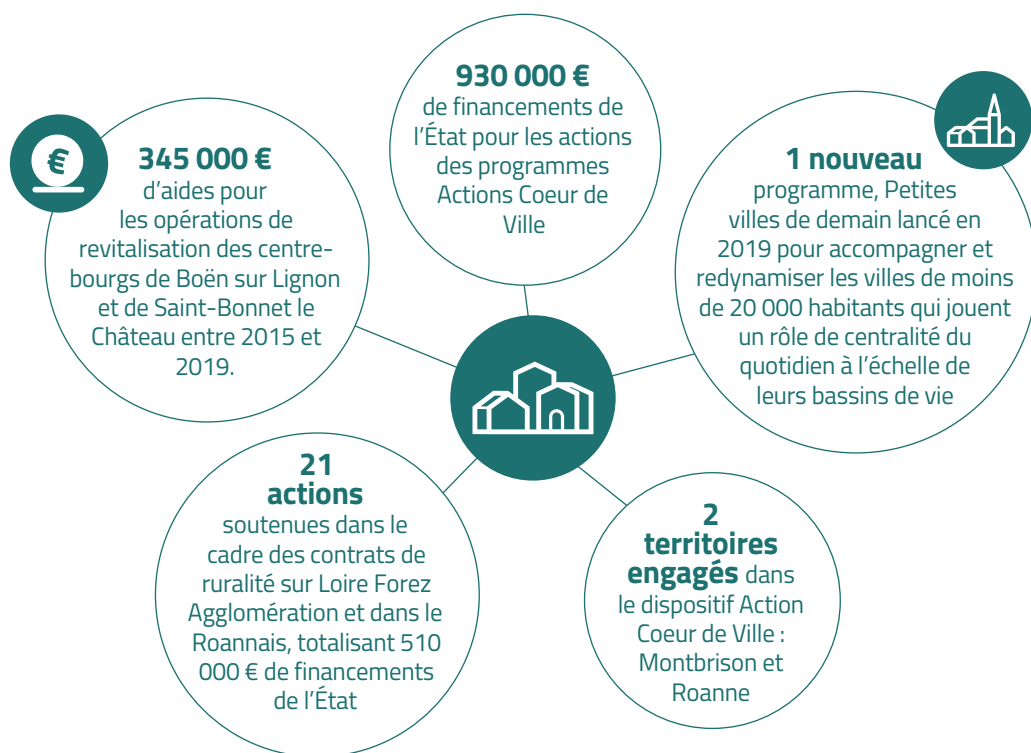
avec les villes moyennes et les petites villes du département pour redynamiser ces centralités essentielles qui maillent le territoire. Ces outils se caractérisent par leur dimension partenariale et leur construction collective, car le principe est de partir des projets portés par les acteurs locaux. Ils témoignent ainsi de la manière dont l'État conçoit son rôle au service du développement des territoires : il oriente, à travers un pilotage partagé avec l'ensemble des acteurs - collectivités, milieux économiques, acteurs de la cohésion sociale... - , il facilite, en simplifiant, il accompagne, en cofinançant.

1. L'ÉTAT SOUTIENT LES COLLECTIVITÉS ET LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

L'action de l'État en soutien aux collectivités et au développement des territoires se poursuit en 2019 à travers des leviers qui ont fait la preuve de leur utilité, comme les subventions d'investissement, et des programmes qui entrent dans leur nouvelle génération comme le programme de rénovation urbaine des 6 quartiers prioritaires de l'agglomération stéphanoise, finalisé en 2019.

L'action de l'État mobilise aussi de nouveaux outils avec un principe, celui de la contractualisation avec les collectivités territoriales : c'est le cas de la démarche Action Coeur de Ville, qui s'est poursuivie en 2019 avec l'élaboration des plans d'action, ou du nouveau programme Petites Villes de demain. Ainsi, du coeur de la métropole stéphanoise aux zones rurales en passant par les villes moyennes et les quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'État se donne-t-il les moyens d'agir au plus près des territoires dans leur diversité.





Contrôle de légalité et budgétaire

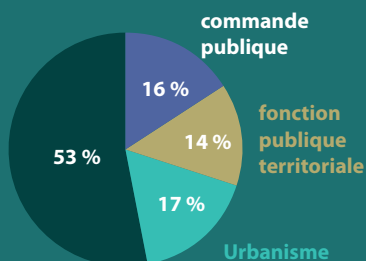
Gardien de la légalité, l'État exerce son contrôle sur les actes des institutions publiques, au premier rang desquelles les collectivités locales, à travers une priorisation qui permet de cibler les actes les plus sensibles, et un dialogue permanent de nature à assurer la régularisation dans la grande majorité des situations.

67 030 actes contrôlés par l'État tous arrondissement confondus au titre du contrôle de légalité

102 actes ont fait l'objet d'une demande de retrait de la part des services préfectoraux.

70 actes ont été retirés ou réformés par les collectivités et établissements publics concernés.

Répartition des recours gracieux par matière 2019



L'État soutient l'aménagement et la couverture numérique des territoires

Dans le cadre du «New Deal Mobile», la suppression des zones blanches se poursuit pour améliorer la couverture en téléphonie mobile des territoires ruraux. L'État a également continué

d'apporter son concours financier au déploiement du très haut débit (THD), notamment à l'action du SIEL qui développe un vaste réseau d'initiative publique pour raccorder 274 communes du département, majoritairement rurales.

12 antennes relais en cours d'installation

11 000 km de fibre optique déployés à horizon mars 2020

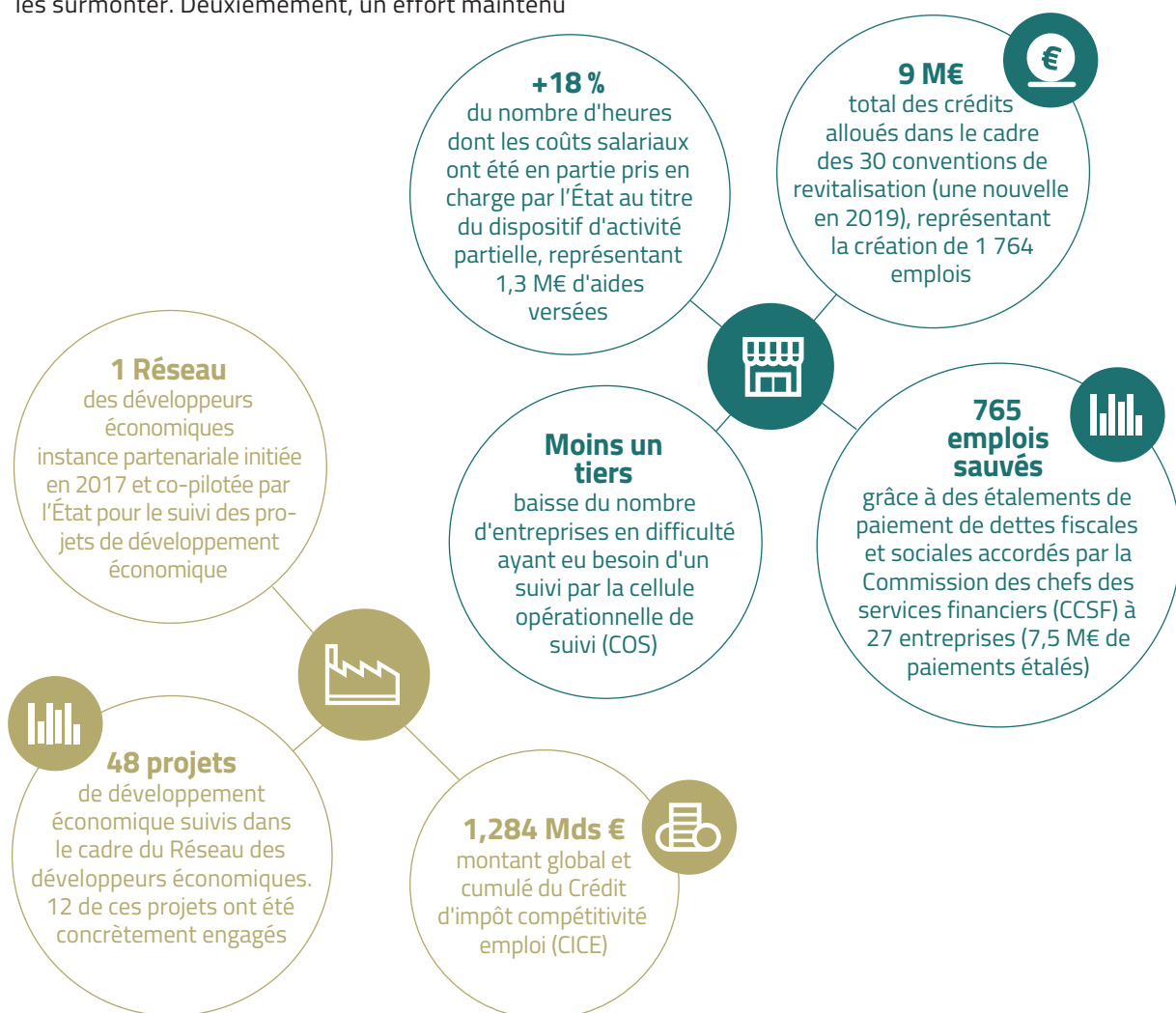
par l'action du SIEL, totalisant un investissement public de 283 M€ dont 65 M€ de financements État.

34 nouvelles communes raccordées. dans la métropole de Saint-Etienne et Roannais Agglo dans le cadre du réseau d'initiative privée déployé par Orange

2. L'ÉTAT SOUTIENT LES ENTREPRISES ET L'EMPLOI

Au-delà de l'allègement des charges pesant sur les entreprises qui a donné lieu à travers la poursuite des versements au titre du CICE en 2019, le soutien de l'Etat se déploie selon trois axes complémentaires : le suivi vigilant des difficultés des entreprises d'abord, avec la mobilisation de leviers qui ont fait leurs preuves pour les aider à les surmonter. Deuxièmement, un effort maintenu

pour l'insertion, avec des outils recalibrés et mieux priorisés pour les rendre plus efficaces, notamment les Parcours emploi compétences et l'Insertion par l'activité économique. Enfin, un accompagnement fin des projets de développement économique dans les territoires, dans le cadre d'une instance partenariale dédiée mise en place par l'État.



La lutte contre la fraude et les actions du CODAF

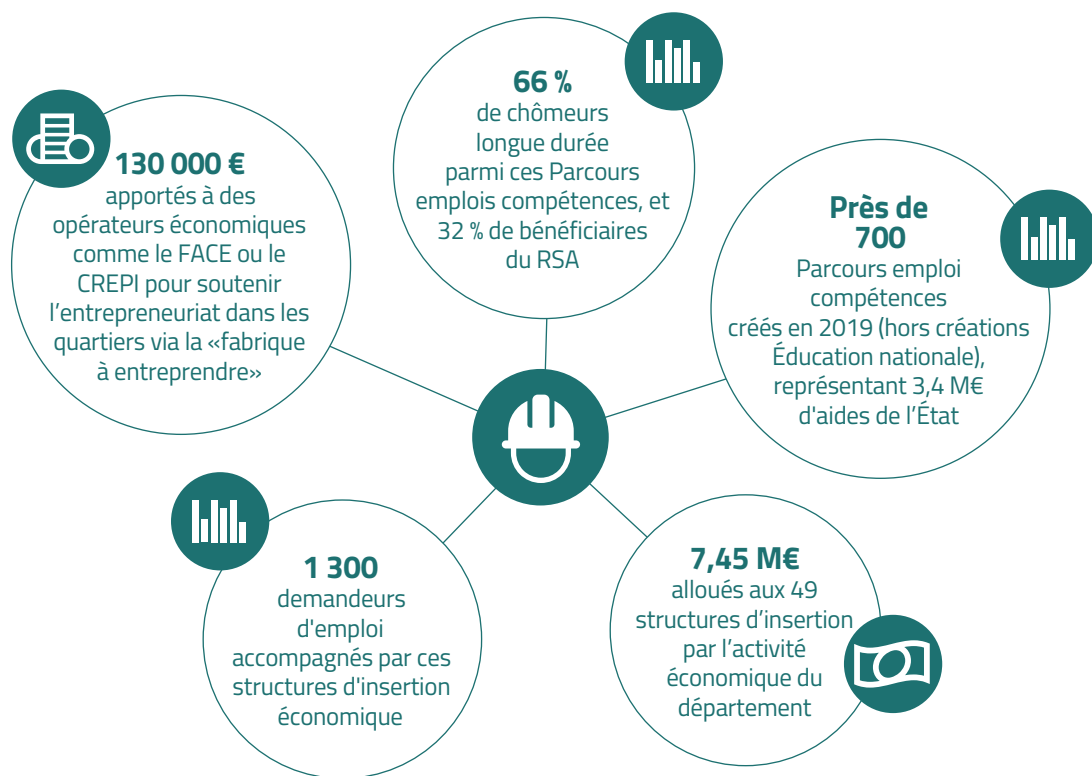
Sous la présidence du préfet de la Loire et du procureur de la République, le comité opérationnel départemental anti fraude (CODAF) réunit les services de l'État, les forces de l'ordre et les organismes locaux de protection sociale afin

d'apporter une réponse globale et concertée aux phénomènes de fraude.

Les activités qui retiennent particulièrement l'attention du CODAF rendent nécessaire la mise en place d'investigations souvent longues : il s'agit des faits de fraudes fiscales, de détournements de fonds, de travail dissimulé ou de commerce illicite.

Parce qu'il permet d'organiser des

contrôles multiformes, en mettant en commun les outils et les leviers d'action disponibles, le CODAF – par sa composition notamment – constitue une instance pertinente et efficace pour organiser la lutte contre certains phénomènes difficiles à appréhender, comme la problématique des « bars associatifs » dans l'agglomération stéphanoise ; concernant ces derniers, le CODAF a programmé 24 contrôles en 2019, qui ont mené à 10 sanctions administratives.



Soutenir et moderniser l'agriculture

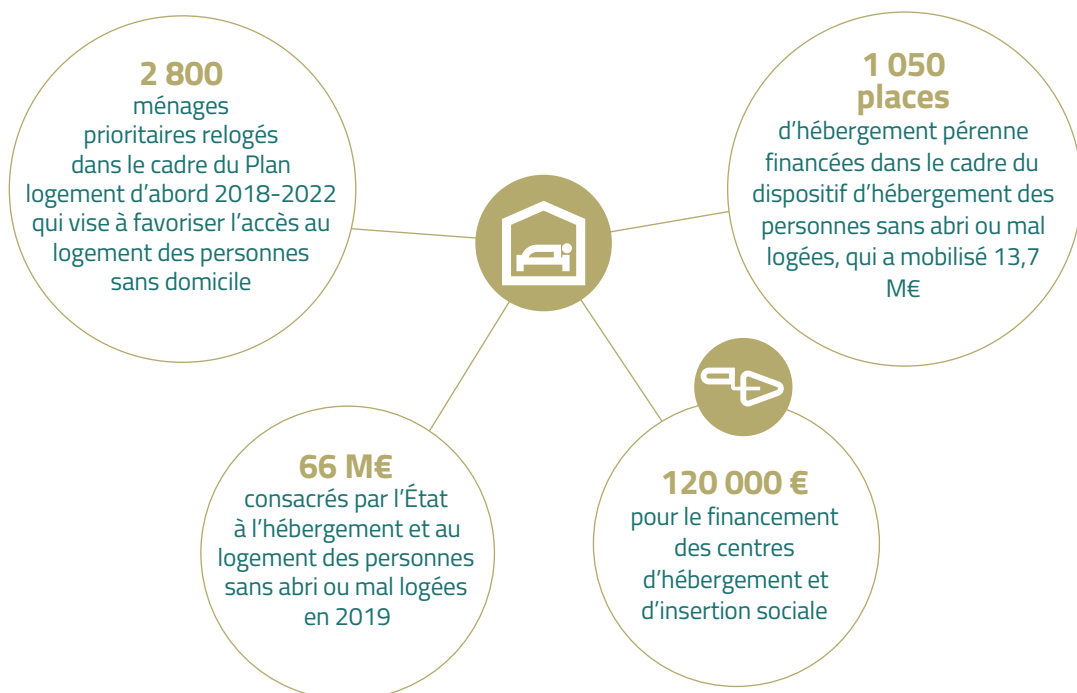
- **30 % part des aides directes de la Politique agricole commune** (totalisant 103 M€ et 3 600 exploitations aidées en 2019) qui a bénéficié à l'agriculture de montagne et aux zones fragiles, dont le zonage a été étendu en 2019
- **79 jeunes agriculteurs soutenus financièrement** pour le démarrage de leurs activités de production : 3,5 M€ d'aides en trésorerie versés (en augmentation de 180 000 €), contribuant à soutenir le renouvellement des générations
- **8 M€ d'aides à l'investissement**
- **170 exploitations soutenues pour moderniser leurs outils de production**, en développant les circuits courts pour mieux répondre aux attentes des consommateurs, et en s'adaptant au changement climatique (amélioration des bâtiments d'élevage, développement d'ateliers de transformation, développement de l'irrigation)
- **8 M€ d'indemnisation** versés aux agriculteurs pour compenser une partie des pertes dues à la sécheresse de 2018, alors que les aléas climatiques ont de nouveau été nombreux et violents en 2019

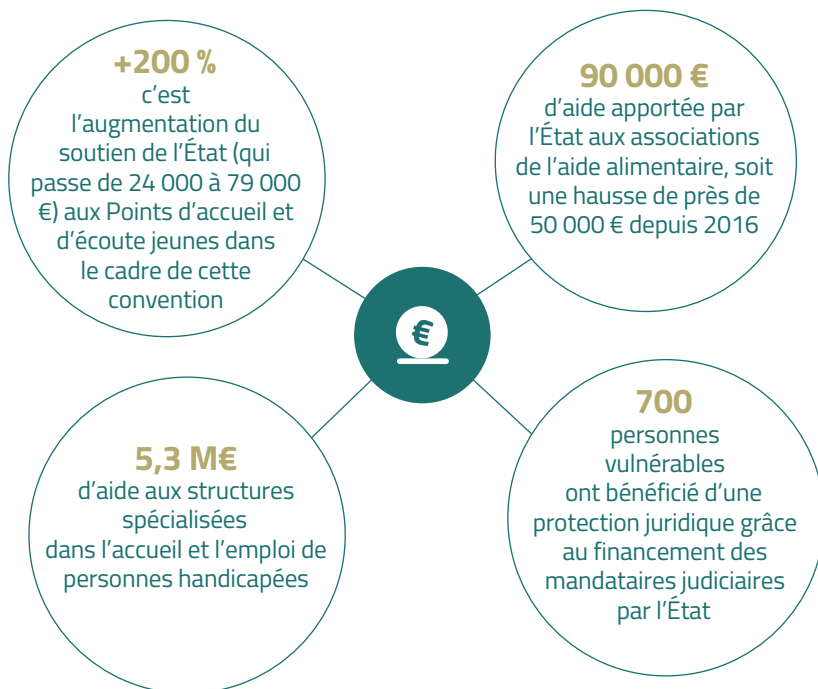


3. L'ÉTAT SOUTIENT LES PLUS FRAGILES

En 2019, l'État a accru ses efforts (+ 70 000 €) en direction des 19 quartiers prioritaires de la politique de la ville, où résident 45 000 habitants ; la priorité nouvelle donnée à la participation des habitants s'est traduite par la mise en place de Conseils citoyens et la création d'un fonds de participation des habitants doté de 50 000 €. Outre le début du travail partenarial d'élaboration de la nouvelle version 2020-2025 du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, l'année

2019 a aussi vu la signature de la convention entre l'État et le Conseil départemental sur le plan de prévention et de lutte contre la pauvreté : avec un accent fort mis sur la jeunesse, cette convention définit le cadre et les outils pour renforcer les actions dans ce domaine dont le Président de la République a fait une priorité nationale. Elle est complétée par des actions supplémentaires, financées pour certaines dans le cadre d'appels à projets régionaux.





Les actions du plan départemental de lutte contre la pauvreté

5 actions visant à favoriser l'insertion des bénéficiaires du RSA, mobilisant plus de la moitié des financements apportés par l'Etat

- une action pour l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes en difficulté
- une action pour l'inclusion du numérique dans les dispositifs d'accueil
- une expérimentation des « contrats trajectoires avenir » (accompagnement pluridisciplinaire et partenarial)
- 2 actions d'initiative départementale soutenues par l'Etat à hauteur de 56 000 € (Mise en place d'un dispositif itinérant de soutien à la parentalité en direction des publics précaires sur le territoire Gier-Ondaine-Pilat. Accueil des familles vulnérables dans les structures d'accueil collectif)



L'accueil et l'aide à l'intégration des réfugiés

Alors que le Gouvernement a réaffirmé la tradition d'accueil de la France à l'égard des personnes persécutées ou maltraitées dans leur pays d'origine, ainsi que le devoir de les intégrer dès lors qu'elles bénéficient d'une protection statutaire, l'État met en place les moyens pour soutenir l'intégration de ces personnes réfugiées.

- 122 réfugiés accueillis dans le Centre provisoire d'hébergement, qui offre aussi un cadre facilitant la mise en place d'actions d'intégration
- +50 places dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ou en hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA)
- +30 % de financements pour soutenir les actions d'intégration à l'égard des ressortissants des pays tiers installés durablement en France
- 805 contrats d'intégration républicaine signés en 2019



« Les droits des femmes, grande cause nationale »

Alors que l'année 2019 a été marquée par le Grenelle des violences conjugales, l'État a soutenu financièrement de nombreux projets pour les droits des femmes et en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour répondre à l'augmentation du nombre de femmes victimes sollicitant l'aide des forces de l'ordre,

150 officiers de police judiciaires ont été formés à ces situations. Par ailleurs, une convention a été signée avec les hôpitaux de la Loire en novembre 2019, de sorte que les victimes de violences conjugales puissent désormais porter plainte dans un hôpital. Pour faire face à cette augmentation constante du nombre de victimes qui se manifestent, les services de SOS Violences Conjugales 42 ont également été renforcés. Les permanences d'écoute et l'accompagnement des victimes hébergées à l'hôtel ont bénéficié de financements supplémentaires en 2019.

Sur la problématique du harcèlement de rue notamment, un diagnostic a été réalisé et une journée de sensibilisation des acteurs impliqués dans la politique de la ville, à laquelle ont participé 150 personnes, a été organisée en octobre 2019.

Des actions ont également été mises en place sur le volet éducation-jeunesse, avec par exemple des formations à destination des bibliothèques et des partenaires de l'éducation sur les enjeux de l'égalité filles-garçons dans la littérature jeunesse, organisées avec le concours du Centre d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles.

4. L'ÉTAT SOUTIENT LES ASSOCIATIONS, LE SPORT ET LA CULTURE

Le soutien financier de l'État au fonctionnement des associations, des structures sportives ou des établissements culturels est essentiel et il s'est donc poursuivi en 2019 avec un objectif fondamental : continuer

les efforts pour conforter le lien social et garantir l'accès du plus grand nombre aux activités associatives, sportives ou culturelles. La mise en place du Fonds de développement pour la vie associative (FDVA) témoigne de cet important engagement financier. De la création de nouveaux équipements sportifs à la rénovation du patrimoine, pour laquelle les financements de l'État ont triplé entre 2018 et 2019, l'État soutient aussi l'investissement à travers tout le territoire du département.

+11

postes FONJEP dans les quartiers prioritaires financés dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi associatif (FONJEP)



445 000 €

de soutien au tissu associatif via le financement des 62 postes FONJEP dans le département

130

associations soutenues dans le cadre du fonds de développement pour la vie associative (FDVA), représentant 234 000 € de financements



3 projets

d'équipements sportifs soutenus portés par les collectivités locales



60 conventions triennales d'aides à l'emploi et 45 contrats d'apprentissage

soutenus dans le secteur des activités physiques et sportives



980 000 €

de subventions de l'État à l'enseignement artistique et culturel supérieur (Ecole supérieure d'art et design et Comédie de Saint-Etienne)



5 conventions

d'éducation aux arts et à la culture signées entre la DRAC et les intercommunalités du département, mobilisant 143 000 € de financements de l'État



60 000 €

pour l'accès à la culture des publics éloignés (projets culture et santé, culture et justice)



21 opérations de restaurations soutenues financièrement en 2019



x 3 le montant des financements dédiés à la restauration du patrimoine monumental entre 2018 et 2019 (1,1 M€)



3 chantiers

de restauration majeurs soutenus par la DRAC : le stade de Firminy, œuvre de Le Corbusier, l'hôtel Girard de Vaugirard à Montbrison et le prieuré de St Romain le Puy.



III L'ÉTAT QUI ACCOMPAGNE

Transition écologique, jeunesse, administrés et usagers

L'État accompagne les transformations de la société, notamment celles qui sont nécessaires pour faire face aux nouveaux défis qu'elle rencontre. Cette transformation concerne au premier chef notre mode de développement, qui doit s'adapter aux contraintes du réchauffement climatique et d'une préservation accrue de l'environnement : cela implique

un engagement de tous les acteurs, pour lequel l'État joue un rôle de facilitateur, grâce à la mobilisation de financements ambitieux, en matière de rénovation énergétique notamment. L'État accompagne la jeunesse dans la diversité de ses situations - élèves et étudiants, jeunes éloignés de l'emploi, jeunes en situation de handicap -, à travers le service public de l'éducation au premier chef, et aussi avec un nouvel outil qui fait ses preuves en matière d'insertion et qui monte en puissance, la « Garantie jeune ».

Enfin, l'État accompagne l'ensemble des administrés et des usagers du service public en

poursuivant la simplification des démarches, qui passe notamment par la dématérialisation des procédures, tout en s'attachant à répondre au besoin légitime, exprimé avec constance, de proximité et d'accessibilité des services publics. Le déploiement de Maisons France Services labellisées devra permettre de répondre à cet enjeu important et va se poursuivre dans les prochaines années.

1. DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE QUI MONTENT EN PUISSANCE

La prise en compte du changement climatique dans les projets territoriaux est devenue une nécessité et les services de l'État accompagnent les collectivités dans la définition de stratégies capables de répondre à ces nouveaux enjeux de développement des territoires. La maîtrise des pollutions, la limitation de l'imperméabilisation et de l'artificialisation des sols et la préservation de la ressource en eau sont autant de leviers qui mobilisent fortement les agents

en charge de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

La transition énergétique dans les territoires passe par le déploiement d'une politique publique dédiée ambitieuse de l'État, qui engage des moyens financiers importants en soutien aux actions engagées par l'ensemble des acteurs : ainsi par exemple l'accompagnement des bailleurs sociaux dans un vaste plan de rénovation énergétique de l'habitat, engagé depuis 2015. L'année 2019 a aussi vu le lancement de la généralisation du service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH), dont l'objectif est d'accompagner les administrés dans leur projet de rénovation énergétique.



38 affaires

«sites et sols pollués» traitées par les services de l'État en lien avec l'ADEME, représentant un budget de près d'1M€



2 M€

pour accompagner SEM et les EPCI en faveur de la qualité de l'air (financements ADEME)



1 400

logements sociaux engagés dans un processus de rénovation énergétique



9 400

le nombre total de logements réhabilités depuis 2015.

Une année exceptionnelle pour la rénovation énergétique du parc privé

L'année 2019 a été marquée par une augmentation significative des aides de l'ANAH accordées aux ménages les plus modestes (essentiellement propriétaires occupants) pour les accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique.

Ces aides d'un montant de plus de 17 M€, dont plus de 13 M€ d'aides aux ménages,

couplées aux aides des collectivités, ont permis la rénovation énergétique de plus de 2 200 logements. Cette forte augmentation par rapport à 2018 est due aux modalités spécifiques de financement 2019 par l'ANAH qui visaient à massifier la rénovation thermique des logements.

Compte tenu du nombre importants de ménages ligériens qui sont en situation de précarité énergétique, la mobilisation des aides de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) a donc été encore très forte en 2019. Ces aides ont également contribué à l'économie locale, avec plus de 35 M€ de travaux réalisés.





Des mesures identifiées en 2019 en faveur d'une mobilité plus vertueuse :

- l'amélioration des conditions de circulation, par la décongestion du trafic et la résorption des éventuels problèmes de sécurité sur l'axe principal et les axes secondaires lorsque cela est pertinent,
- le développement du transport ferroviaire,
- l'incitation à des pratiques alternatives à l'auto-solisme en particulier en heure de pointe,
- l'intégration de l'infrastructure routière dans son environnement en limitant les nuisances en terme de bruit et de qualité de l'air (par la réalisation de murs antibruit)
- 8 projets ligériens lauréats dans le cadre de l'édition 2020 de l'appel à projets Fonds Mobilités Actives – Continuités Cyclables. Le département de la Loire, Saint-Etienne Métropole et la ville de Roanne bénéficieront de financements dans ce cadre, sur les 10,1 M€ déployés à l'échelle régionale.
- L'État participe au financement de l'enquête mobilité conduite entre 2019 et 2021 auprès des habitants du bassin de vie du sud-Loire, avec une contribution financière à hauteur de 20 %, soit 173 200 €.
- L'État est partenaire de la démarche engagée avec le conseil départemental de la Loire et les collectivités du sud-Loire afin de réduire les problèmes de congestion et d'améliorer les conditions de mobilité entre Saint-Étienne et la plaine du Forez.



1 comité plénier

et 3 comités thématiques travaillent à l'intégration des énergies renouvelables dans le paysage et à l'amélioration de la gestion des déchets.



5 projets

de méthanisation accompagnés dans la Loire en 2019.



2 plans

climat-air-énergie territorial approuvés (Saint-Etienne-Métropole et Loire Forez Agglomération). Les 3 autres sont en cours d'approbation.



2 M€

versés aux collectivités au titre des territoires à énergie positive pour la croissance verte et 64 actions financées à hauteur de 6,4 M€ par l'État.



3 écoquartiers

labellisés en 2019 : Tarentaise-Beaubrun-Couriot et Le Soleil à Saint-Etienne, Novaciéries à Saint-Chamond.

20 juin 2019

Journée régionale écoquartier à Saint-Étienne ; la Loire compte 11 écoquartiers.



173 000 €

accordés par l'État pour l'enquête de mobilité sur le secteur sud-Loire



471 000 €

engagés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans la lutte contre la pollution des activités économiques hors agricoles et la gestion de l'eau

2. L'ÉTAT ACCOMPAGNE LA JEUNESSE

Alors que les tendances démographiques observées depuis quelques années dans la Loire se poursuivent (baisse du nombre d'élèves accueillis dans les 482 écoles publiques du premier degré, hausse des effectifs des lycées publics), l'État réaffirme l'objectif d'accueil et de soutien des élèves connaissant des difficultés. Une des priorités de l'année 2019 a été la

mise en place de l'école inclusive, visant à prendre en compte les singularités et les besoins particuliers de chacun de façon à assurer une scolarisation de qualité de la maternelle au lycée. L'engagement des jeunes, au service de la cohésion sociale en particulier, constitue une autre priorité : le succès du service civique ne se dément pas et 2019 a vu l'expérimentation du Service national universel, avant une extension de ce nouveau dispositif prévue en 2020.

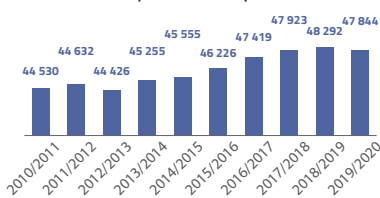


482 écoles
publiques
87 établissements
du 2nd degré public

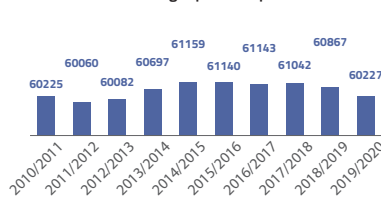
60 227 élèves
dans le 1^{er} degré public
soit 900 élèves en moins par
rapport à 2015 (17 000 inscrits
dans l'enseignement privé)
16 985 inscrits dans le secteur
privé

47 844 élèves
en collèges
ou lycée public en 2019
soit **1 600** élèves
supplémentaires
par rapport à 2015

Évolution d'élèves dans les collèges et les lycées Public depuis 2010



Évolution du nombre d'élèves dans le 1^{er} degré public depuis 2010

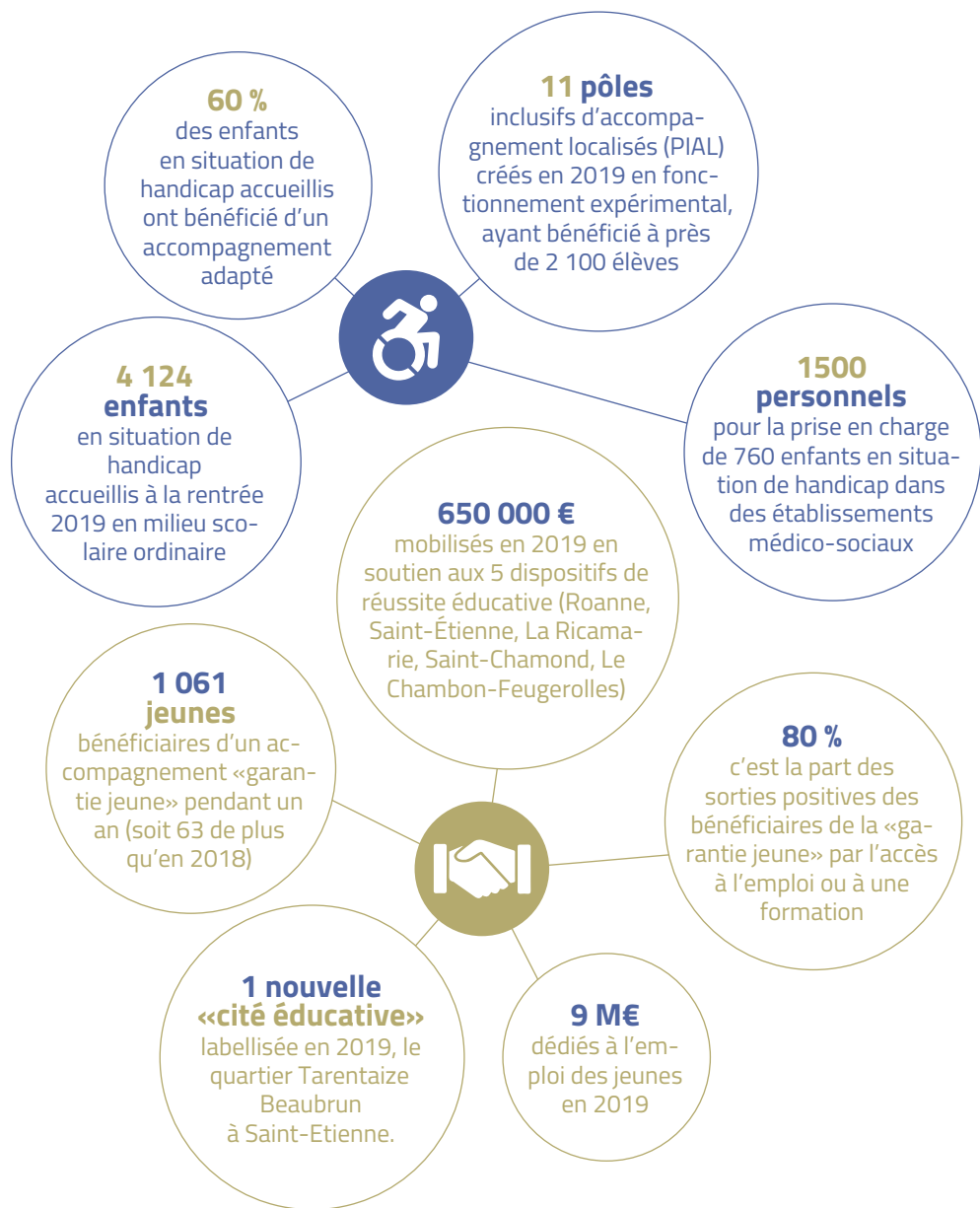


Décrocheurs pris en charge par la MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire)

244

8 retours à l'emploi - 3.28 %
86 retours en formation initiale - 35.25 %
52 en formation par alternance - 21.31 %
41 pris en charge par le réseau partenaire PSAD - 16.8 %
57 en recherche de solution - 23.33 %





Soutien à la réhabilitation des équipements de l'Université Jean Monnet

L'Université Jean Monnet a souhaité restructurer son implantation stéphanoise en grands pôles répondant aux standards internationaux.

➤ Le campus Tréfilerie accueille plus de 7 000 étudiants. Sa réhabilitation, inscrite au CPER 2015-2020 comprend plusieurs projets. Le bâtiment Baulier rebaptisé Michelet a été inauguré en 2017.

Les projets de restructuration et réhabilitation du campus Tréfilerie et de restauration universitaire se poursuivent, bénéficiant de financements CPER et hors CPER pour un montant de 31,44 M€. L'État y participe à hauteur de 3,9 M€

➤ Par ailleurs, l'université a souhaité poursuivre le transfert de la faculté des sciences et techniques sur le site Carnot et implanter le Centre des savoirs pour l'innovation » dans le bâtiment dit «des forges». Le bâtiment ouvrira ses portes au dernier trimestre 2020.

3. L'ÉTAT ACCOMPAGNE LES USAGERS

Les services de l'État sont engagés dans une démarche continue de modernisation et de simplification des procédures. L'administration fiscale en particulier est à la pointe sur ces enjeux et poursuit le développement d'une relation dématérialisée avec les usagers, tout en mettant en place un accompagnement de ces derniers dans ces

évolutions. La dématérialisation des actes est à présent largement développée sur le territoire, y compris dans les collectivités.

Ce contexte conduit à repenser les modalités d'accueil des usagers, des collectivités et des professionnels : un processus ambitieux est engagé, qui va se déployer dans la durée. Les nouvelles Maisons

France Services constitueront un dispositif important en proposant, dans un lieu unique, une offre de services publics de proximité et de qualité à destination de tous, en priorité dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville ; leur labellisation s'est poursuivie en 2019.



3 sites

«points numériques» déployés en préfecture et dans les deux sous-préfectures pour guider les usagers dans leurs démarches.



19 000 usagers
accueillis en 2019

**-40 %
de l'accueil**

en préfecture et sous préfecture grâce à l'amélioration des téléprocédures d'immatriculation



+ de 90 %

taux de réussite mensuel des téléprocédures immatriculation et permis de conduire



64 % des foyers ligériens ont souscrit leur déclaration de revenus en ligne en 2019



1^{er} janvier 2019

disparition du timbre fiscal papier au profit du timbre fiscal électronique



70,28 %

des actes des collectivités territoriales reçus via l'application «ACTES» (contre 62,3 % en 2018) dans le cadre du contrôle de légalité

19

structures

intégrées au dispositif des Maisons France Services d'ici 2022 (10 maisons de services au public existantes et 9 projets de création)



8 Maisons

de services au public dans le département



3 labellisations MFS

prévues dès le 1^{er} janvier 2020.

Le prélèvement à la source, une réforme emblématique

Le prélèvement à la source s'est mise en place au 1^{er} janvier 2019, à l'issue d'un dispositif de formation très important des agents de la DGFIP, d'une vaste campagne de communication et d'un dispositif d'accompagnement très opérationnel.

Dans la Loire, les 425 000 foyers fiscaux et 20 000 collecteurs se sont bien appropriés la réforme.

Ainsi, 223 813 déclarations ont été déposées par l'ensemble des employeurs de la Loire pour un montant total de 178 377 902 € en 2019. Parallèlement, la DDFIP de la Loire, en application des directives du ministre de l'action et des comptes publics, mène un projet visant à renforcer fortement la présence des services dans les territoires et améliorer le service à l'ensemble de ses usagers qui a débuté au mois de juin 2019.

PRÉFECTURE DE LA LOIRE

2, rue Charles de Gaulle – CS 12241

42 022 Saint-Étienne Cedex 1

Tél. 04 77 48 48 48

Fax. 04 77 21 65 83



Conception graphique : Manoël Verdierl - Rédaction : Préfecture de la Loire - Service de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial

Crédits photographiques : Préfectures du Gers et de la Loire - EPA St-Étienne/C. Jurine - Ville de St-Chamond - Université Jean Monnet - Adobe stock - Direction départementale des finances publiques de la Loire